

# Compte-rendu

## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2019

### Présents :

BAUDE Christian	LAVEILLE Denis
BESLON Jacques	LEMOINE Sylvie
BESLON Laurent	LEPAS René
BRIAULT Christelle	MARTINS Ghislaine
COLLADO Jacqueline	MEISS David
De SAINT JORES Sylvain	MOURE Elise
DEDIEU Alain	RICHARD Jocelyne
FEUILLET Daniel	RICHARD Michel
FOULON Franck	ROLLAND Anthony
GATE Denis	ROUXELIN Yann
GAUMONT Nicole	
HERMON Jean-Pierre	
HEUDIER Dominique	
HUE Thierry	

### Absents

BLIN Françoise ; BRIARD Alain ; BUHOT Béatrice ; CHATELET Jean-Marc ; FOLLIOT Noëlle, excusée, LARSONNEUR Anthony ; SEBERT Marie-Pierre

### Pouvoirs

BIDOT Jean a donné pouvoir à Michel Richard, DESMONTS Catherine a donné pouvoir à René Lepas, DOUARD Christelle a donné pouvoir à Jacques Beslon ; HOREL Jacques a donné pouvoir à Christelle Briault ; LEREBOURG Yves a donné pouvoir à Jacqueline Collado ; PICQUES Thierry a donné pouvoir à Daniel Feuillet ;

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
<b>37</b>	<b>24</b>	<b>6</b>	<b>30</b>

M HUE Thierry est désigné(e) en qualité de **secrétaire** par le conseil municipal (article L. 2121-15 du CGCT).

### Approbation des comptes rendus du conseil municipal du 4 juillet 2019

Observations : Avis favorable

<b>Pour : 30</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
------------------	-------------------	------------------------

## 1) Personnel communal

Rapporteur : Thierry Picques (ou Aline Leneveu)

### 1) Présentation du chef d'équipe

**Observations :** Stéphane Dufour, agent de maîtrise principal a été recruté à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 pour assurer les missions de chef de service technique.

### 2) Mouvements de personnel

**Observations :**

- Monsieur le Maire attire l'attention sur les problèmes financiers et salariaux
  - 7 CDD ne sont en principe pas renouvelables au 31 décembre 2019
  - difficulté de recruter sur des postes à non complet
  - Problème de remplissage des studios
  - La Résidence des bords se trouve indirectement impactée par cette situation

Un courrier a été écrit au sous-préfet pour l'alerter sur les problèmes et pour trouver une solution. Nous avons déjà fait des efforts de mutualisation, donc quelles seraient les solutions :

- Renouveler les contrats
  - racheter le bâtiment mais pose question du bail emphytéotique et de la loi qui que ce genre de bâtiment ne peuvent être cédés que 12 ans après la construction
  - supprimer la garde de nuit mais cela engendrerait de gros travaux.
- ⇒ C'est un beau bâtiment pour accueillir idéalement les personnes âgées.

Des travaux sur le chauffage ont été réalisés par la CRAM, bureau d'étude missionné par Calvados Habitat, lequel prend en charge également les travaux.

Nous avons signé un contrat d'entretien.

Pour l'instant le rafraîchissement fonctionne.

- Recrutements à venir : des départs à la retraite auront lieu en 2020 donc plusieurs recrutements sur des postes clés vont être déclenchés.

## 2) Finances

Rapporteur : Thierry Picques (ou Aline Leneveu)

### 1) Correction budget 2019

La préfecture a fait des observations sur le budget :

INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitre		Budget Primitif 2018	Compte administratif 2018	Budget primitif 2019	Chapitre		Budget Primitif 2018	Compte administratif 2018	Budget primitif 2019
010	Stocks	0.00	0.00	5 000.00	010	Stocks	0.00	0.00	0.00
204	Fonds de concours	65 800.00	11 807.29	70 080.00	13	Subventions d'investissement	584 323.00	55 077.28	713 374.40
21	Immobilisations corporelles	1 575 497.00	436 337.07	1 425 350.00	16	Emprunts et dettes	203 800.00	465.13	203 800.00
23	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	10	Dotations, taxes et FCTV	297 925.82	227 383.00	953 344.83
					27	autres immo	1 330.00	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes	166 253.00	139 239.78	148 900.00	024	Produits de cessions	0.00	0.00	50 680.00
27	Autres immobilisations (Budgets annexes)	32 500.00	0.00	12 067.29	040	Opérations d'ordre	129 737.12	129 735.12	10 230.00
020	dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00					
<b>Total dépenses réelles</b>		<b>1 840 050.00</b>	<b>587 384.14</b>	<b>1 661 397.29</b>	<b>Total recettes réelles</b>		<b>1 217 115.94</b>	<b>412 660.53</b>	<b>1 931 429.23</b>
001	Déficit reporté de l'année dernière	181 997.13	181 997.13	370 031.94	021	Virement de la section de fonctionnement	819 878.31	0.00	100 000.00
		<b>2 022 047.13</b>	<b>769 381.27</b>	<b>2 031 429.23</b>			<b>2 036 994.25</b>	<b>412 660.53</b>	<b>2 031 429.23</b>

### Sur la ligne 001 (déficit reporté de l'année dernière) :

Les résultats antérieurs de la fusion n'ont pas été rajoutés au résultat de 2018 (180 361.21)

Nous devons inscrire un déficit de 370 031.94.

Ce qui oblige à trouver des crédits pour combler ce déficit antérieur donc nous vous proposons :

A l'article 2313 : -127 528.50  
 A l'article 27638 : - 52 832.71.

**Sur la ligne 16 (article 1641) :** il faut une DM donc

Article 1641 : +100 euros  
 Article 27638 - 100 euros.

**Observations :** Les écritures comptables de la commune nouvelle se sont fait tardivement en 2018. Confusion entre la trésorerie et la Préfecture.

Le transfert des résultats des panneaux photovoltaïques ont été ajoutés aux difficultés cette même année

<b>Pour : 29</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 1</b>
------------------	-------------------	------------------------

**Sur le compte administratif 2018**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 676 723,88	G	2 030 229,93
	Section d'investissement	B	602 331,26	H	412 660,53
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	1 000 919,31 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	181 997,13 (si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 461 052,27	= G+H+I+J	3 443 809,77
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 085 227,57	L	528 914,68
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F	1 085 227,57	= K+L	528 914,68
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 676 723,88	= G+I+K	3 031 149,24
	Section d'investissement	= B+D+F	1 869 555,96	= H+J+L	941 575,21
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 546 279,84	= G+H+I+J+K+L	3 972 724,45

Nous n'avons pas été informé du jeu d'écritures liés au transfert du budget panneaux photovoltaïques

Sur la ligne 002 , ce n'est pas 1 000 919.31 mais 1003 040.29

Les panneaux ont dégagé 2 120.98 euros d'excédent fictif : qui seront à transmettre à Saint-Lô Agglo.

**Observations :** en attente du retour de la direction départementale des finances car la préfecture ne donne pas de détails et on ne comprend pas où est la non-concordance des chiffres.

<b>Pour :</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
---------------	-----------------	----------------------

- Décision modificative

Concernant la facture ATECOM, nous avons décidé de la prendre en charge différemment, nous vous proposons :

Article 2031 (étude suivies de travaux) : + 18 000 euros  
 Article 27638 : -18 000 euros.

<b>Pour : 30</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
------------------	-------------------	------------------------

## 2) Amortissements : remise à plat de la délibération

Regroupement sur la délibération de tous les amortissements afin de faciliter le traitement

Année	N° invent	art	NATURE	Valeur brute (€)	Durée amortissement	valeur au 01/01/2019	Annuité 2019	Amort. Cumulés au 31/12/2019	Valeur nette au 31/12/2019
2018	592.18.025	2041511	Participation infrastructure de recharge vehicule électrique	1 000.00	1	1 000.00	1 000.00	1 000.00	0.00
		ART. 2041511				1 000.00	1 000.00		
2018	592.18.027	2041582	refacturation emprunt voirie Intercom	1 354.40	1	1 354.40	1 354.40	1 354.40	0.00
2018	592.18.028	2041582	refacturation emprunt voirie Intercom	9 452.89	10	9 452.89	947.89	947.89	8 505.00
		ART. 2041582				10 807.29	2 302.29		
			TOTAL CUMULE				3 302.29		

**Observations** : sans observation

Pour : 30	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

## 3) Créances éteintes

Pour Tessy Bocage il faut faire un effacement de dette d'un montant de 803.82 euros ( dette de 2008 , assainissement et périscolaire)

(Pour info pour la résidence Bords de Vire il faudra faire un effacement de 1706.51) pour les mêmes personnes.

**Observations** : le conseil déplore que cette délibération ne soit que du formalisme car quelque soit la décision, cette écriture est obligatoire.

Pour : 30	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

⇒ Pour info, les créances d'assainissement éteintes seront remboursées par Saint-Lô Agglo.

Monsieur le Maire fait remarquer que plusieurs habitants sont venus se plaindre d'une hausse de la taxe d'ordures ménagères. On attend le retour de Saint-Lô Agglo (gestionnaire de la compétence OM)

## 3) Saint-Lô Agglo

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

### a) Convention MAD pour VAE jusqu'au 31 décembre 2019

Avenant de prolongation de mise à disposition de vélos électriques à la mairie de Tessy-Bocage

**Observations** :

Pour : 30	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

Monsieur le Maire fait un aparté pour informer le conseil du vol de la caisse du camping de Pont-Farcy vendredi 30 août en plein jour.

#### 4) Elections

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

##### Implantation des bureaux de vote après les élections de 2020

Pour les Elections 2020, la répartition reste en l'état actuel.

**Comme il y a plus de 1000 électeurs, il faut au moins 2 bureaux de vote sur la commune nouvelle**

Il y a 1746 électeurs (1081 à Tessy-sur-Vire, 305 à Fervaches, 360 à Pont-Farcy) sur la commune nouvelle :  
=> 2 bureaux de vote suffisent.

Vu les problèmes d'organisation, nous pourrions envisager 2 bureaux de vote dans la salle de sports par exemple...

**Observations** : Le conseil après délibération décide l'implantation de 2 bureaux de vote, l'idéal dans la même salle.

On peut se poser la question de l'avenir des mairies déléguées => revoir la législation

<b>Pour : 28</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :2</b>
------------------	-----------------	-----------------------

#### 5) Ecole : frais de fonctionnement à verser au RPI Saint Romphaire

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

3 enfants de Fervaches

655 euros par enfant.

**Observations** : Participation obligatoire car concernent des fratries de Fervaches

<b>Pour : 30</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
------------------	-------------------	------------------------

#### 6) SDEM 50 : délibération

**Rapporteur : Michel RICHARD**

##### Quelques éléments

	<b>Tessy-sur Vire + Fervaches</b>	<b>Pont-Farcy</b>
<b>Consommation</b>	13142.61 €	3156.40€
<b>Maintenance</b>	1500 € Allez et Cie : intervention ponctuelle	2738 € SDEC : maintenance et surveillance

##### a) Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) : transfert de la perception et de la fixation du taux au Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche

**Observations** : décision reportée au 26 septembre car enjeu financier et technique

Cette question est aujourd'hui posée car la commune de Tessy-Bocage dépasse 2000 habitants et se voit donc la possibilité de récupérer la TCCFE qui jusqu'ici était obligatoirement perçue par le SDEM.

Cela représente une taxe de près de 70 000 euros.

Point sur les échanges entre les conseillers :

- Question de solidarité envers le syndicat, jusqu'ici la taxe faisait partie de son budget de fonctionnement

- Le SDEM a annoncé qu'il avait effectué près de 825 000 € de travaux sur Tessy-Sur-Vire entre 2010 et 2018.
- Obligation à venir : 2021 : tout réseau devra être numérisé et géolocalisé.
- Le SDEM propose une expertise que la commune ne peut pas avoir : état des lieux, données numérisées... sous forme entre autre d'un audit.
- Il faut rappeler que la commune déléguée de Tessy sur vire, il y a encore beaucoup d'ampoules à mercures => plus de réparation possible donc changement au coup par coup des têtes d'ampoules.
- Est-ce que si le conseil refuse, le projet chaufferie bois est remis en cause ?
- Il faut réfléchir au long terme, il y a un besoin de réaliser un diagnostic : intérêt écologique, éclairage en cascade, détections...
- Ne pas oublier les besoins grandissants en électricité : penser aux transformateurs...
- Est-ce que si garde les 70 000 euros, on sera capable de réinvestir dans le réseau ?
- La convention proposée repose sur un accord principe tout comme sa résiliation.

Le sujet portant trop de questions, le conseil préfère reporter la décision au dernier jeudi du mois car la décision doit être prise avant le 30 septembre 2019.

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------	----------	---------------

#### b) Transfert de la compétence Eclairage Public (travaux, exploitation et maintenance) au SDEM50

**Observations** : décision reportée au 26 septembre car enjeu financier et technique

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------	----------	---------------

#### c) Devis pour raccordement électrique

Participation financière au raccordement en énergie électrique de l'extension BT sise Rue de la fontaine Saint Pierre

- ⇒ Raccordement qui peut alimenter plusieurs parcelles
- ⇒ Participation communale de 1040 euros

**Observations** :

Exemple typique de la compétence du SDEM : participation faible de la commune : 8€ par ml au lieu de 21 € ml si pas de reversement de la taxe TCCFE  
Accord du conseil

Pour : 30	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

### 7) Devis en cours

**Rapporteur : Jocelyne Richard**

#### 1) Démolition salle de danse

**Observations** : Jacques Horel étant absent, Jocelyne Richard apporte une lecture synthétique des devis : La Terrassière serait la plus économiquement avantageuse  
A s'en assurer

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------	----------	---------------

#### 2) Remplacement portes école primaire

**Observations** : Jocelyne Richard fait lecture des devis.

L'offre la plus économiquement avantageuse est celle présentée par David Dedieu pour un montant de 8738 euros.

Monsieur le Maire signera le devis une fois les détails vérifiés.

<b>Pour : 30</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
------------------	-------------------	------------------------

<b>Entreprise</b>	<b>Travaux</b>	<b>Montant TTC</b>	<b>Etat</b>
Decolum	Illuminations de Noël	1262.40 euros	signé
Thomas Noam	Plaques noires pour statues de la mairie	200.64 euros	signé
Manutan collectivités	Installation classe ULIS	2379.83	Signé

### 3) Chemin de randonnée Fervaches

**Observations** : Un courrier est parvenu à Monsieur Lepas, maire délégué : des propriétaires d'une ferme demandent à déplacer un chemin de randonnée.

Le conseil est mitigé.

Aucun accord n'est donné.

### 4) Devis en cours

**Observations** : le conseil est très satisfait qu'une classe ULIS se soit ouverte dans l'école. L'intégration est très importante.

## 8) Cimetières

**Rapporteur : Jacques Horel (Aline Leneveu)**

Point sur la procédure de reprise

Acquisition de panneaux pour rechercher concessionnaires

Fermeture des cimetières par un cadenas pour obliger les pompes funèbres à prévenir la mairie pour tous travaux et pour faire respecter les alignements.

**Observations** : L'enherbement est en cours sur le cimetière de la commune déléguée de Tessy-sur-Vire. C'est un test pour savoir si c'est la solution idéale pour compléter le zéro phyto. Il faut du temps et de la pédagogie envers les habitants.

Monsieur le maire rappelle l'importance de la procédure qui va être lancée.

<b>Pour :</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
---------------	-----------------	----------------------

## 9) Salles des fêtes : condition de la gratuité

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Une politique de gratuité de locations de salle sous condition était menée par la commune déléguée de Tessy-Sur-Vire

Sont concernés : les élus, les agents ...

Nous devons officialiser cette politique et l'encadrer

**Observations** : Le conseil décide que les élus et les agents communaux actifs s'acquitteront de 50% de la somme totale sur 1 location par an et pour une salle (sur les 3) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et ce jusqu'au renouvellement des conseils municipaux.

<b>Pour : 13</b>	<b>Contre : 12</b>	<b>Abstentions : 5</b>
------------------	--------------------	------------------------

## 10) Salle de spectacle : création de tickets

**Rapporteur : Elise Mouré**

Nous devons recréer des tickets au vu des spectacles à venir.

Pour info, ci-dessous le cheminement à respecter pour la mise en vente des tickets

- 1) Délibération de création de tickets
- 2) Impression par la mairie des tickets
- 3) Enregistrement auprès de la trésorerie
- 4) Mise en vente par la mairie de ces tickets
- 5) Encaissement jusqu'au soir du spectacle
- 6) Dépôt des fonds à la trésorerie

**Observations** : Accord du conseil

Rappel des tarifs en cours cette saison :

Plein tarif	Tarif réduit	Tarif unique
19 €	13 €	4 €
13€	9 €	-
12 €	8 €	-
9 €	4 €	-

Ouverture de la saison : 24 septembre à 20h00 en présence de la chorale Tessytures t de la Planche des Clowns

Présentation brochure de la saison

<b>Pour : 30</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
------------------	-------------------	------------------------

**Point important** : la gestion des séances de cinéma. La gestion se complique. L'association Génériques ne souhaite pas que ce soit une gestion via la mairie, elle préférerait une gestion par une association.

Pour l'instant il n'y a pas de volontaires...

## 11) Dates à retenir

- Conseil municipal : jeudi 26 septembre 2019
- Inaugurations à programmer : samedi 21 septembre à 10h00 au mur des abeilles
- Festival Au Son d'Euh Lo
- Réunion ATECOM : mercredi 11 septembre à 9h30

## 12) Questions diverses

Monsieur le Maire

- souhaite féliciter l'ASA du bocage car ce fut une belle course.
- Suite RDV avec M. Adam du Conseil départemental :



- Carrefour Le Buisson : mise en place de panneaux flash
- Route de Chevy : réflexion pour pose d'un panneau Stop + sorte de chicane pour ralentir + coussin berlinois avant le virage.
- Route de la Minoterie : interdiction au plus de 3.5T, à réfléchir
- Point sur la Maison France Services : la préfecture nous a rappelé sur ce sujet pour faire le point sur les échéanciers. La Labellisation n'interviendrait que dans un 2<sup>nd</sup> temps.
- Rencontre cette semaine avec la Poste pour formaliser l'ouverture de l'agence postale communale à Tessy dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Dans un 1<sup>er</sup> temps elle sera dans les locaux actuels puis elle devra déménager vers la maison communautaire.  
Les horaires de l'APC de Pont-Farcy seront peut être modifiés afin d'assurer une plus grande plage horaire d'ouverture sur l'ensemble de la commune nouvelle.

#### Tour de table :

- Route de Saint-Lô : sens unique pour le festival
- Jocelyne Richard : rappelle que la 1<sup>ère</sup> trame du PLUi sera présentée au cours de plusieurs réunions sur le territoire. Il faut y être vigilant.
- Ch. Baude : il y aura de l'enrobé à faire sur les routes de Pont-Farcy
- Th. Hue : dépôts sauvages - lieudit Calambieu  
Route de la Hatuyère déformée
- S. De Saint Jores : où en est le tracé du badminton ?
- J. Beslon : problème sur la toiture du mur des abeilles = Y a-t-il une explication ?  
Fissure sur le mur face maison de Mme Louvet => à revoir
- Al. Dedieu : problème sur la ventilation dans la salle des fêtes de Pont-farcy => missionner Pascal Barbey

Fin de la réunion : 23h30